

(1.4) Comment répartir les revenus et la richesse ?

(durée : 3 heures)

Charles Griffoni (Académie de Nice)

Objectifs :

- Savoir définir (et distinguer) salaire et profit (ou revenu du travail et revenu du capital)

Salaire : rémunération du travail ou revenu perçu par un individu ayant participé par son travail à une activité productive

Profit : rémunération du capital ou revenu perçu par un individu ayant participé par son apport en capital à l'activité productive.

- Savoir définir revenus primaires
- Savoir distinguer revenu et patrimoine

Revenus primaires : revenus versés aux agents économiques en contrepartie de leur participation à la production, soit les salaires, les profits et les revenus mixtes.

- Savoir définir revenus de transfert

Revenus de transfert : Revenus versés par les APU à des individus pour alléger la charge financière qui pèsent sur eux lorsqu'ils sont frappés par des risques sociaux (maladie, vieillesse, perte d'emploi, maternité-famille, logement, pauvreté/exclusion).

- Savoir distinguer revenus primaires et revenus de transfert
- Savoir expliquer le mécanisme de redistribution qui sous-tend l'existence de revenus de transferts (prélèvements à partir des revenus primaires et transferts sous forme de prestations sociales)

Redistribution : Opération consistant à prélever des ressources sur les revenus primaires (par le biais d'impôts et de cotisations sociales) et à les reverser sous forme de revenus de transfert.

Pré-requis : valeur ajoutée (1.3), facteurs de production et revenu disponible (seconde)

Problématiques : La participation des individus à l'activité productive est-elle leur unique source de revenus ?

En quoi l'existence de revenus de transfert modifie-t-elle la répartition primaire des revenus ?

Quel est l'effet de la redistribution sur les inégalités de revenus ?

Plan : A. Les revenus des ménages

- 1) La production donne lieu à des revenus primaires

2) Le mécanisme de redistribution et les revenus de transfert

B. L'effet de la redistribution sur la répartition des revenus

Activités :

A. Les revenus des ménages

1) La production donne lieu à des revenus primaires

Document 1 : Les revenus primaires : la contrepartie d'une activité productive

Voilà donc le gâteau du produit intérieur brut qui est bon pour le partage. Il nous faut le découper en tranches : c'est le but de la répartition des revenus. Verser un revenu à quelqu'un, c'est lui reconnaître le droit à une part du gâteau. La plus grosse part, ce sont les revenus versés à ceux qui ont participé à la production : ceux qui ont fourni leur force de travail bien sur. Mais aussi, ceux qui ont apporté à l'entreprise argent, moyens de productions, etc. On parle souvent de revenus de facteurs : leurs caractéristiques communes est qu'ils sont obtenus en échange de quelque chose : le salaire est fourni en échange d'une force de travail ; l'intérêt en échange d'un prêt en argent ; le loyer en échange d'un bâtiment ou d'un logement. Par delà les multiples formes juridiques de revenus de facteurs, on voit clairement apparaître deux grandes espèces de revenus : les uns rémunèrent un apport de travail (salaires, honoraires...) : ce sont les revenus du travail. Les autres rémunèrent un apport de patrimoine (argent, bâtiments, brevet...) : ce sont les revenus du capital. Certains revenus sont mixtes : ainsi l'exploitant agricole fournit à la fois le travail et le capital. De même, l'artisan est propriétaire de ses outils, de son fonds de commerce et il fournit sa force de travail pour faire fonctionner son entreprise.

Source : D ; Clerc, Déchiffrer l'économie, Syros, 1990.

1) Rappelez ce qu'est le produit intérieur brut ? Comment se calcule-t-il ?

Le PIB correspond à l'ensemble des biens et des services créés sur un territoire donné. Il se mesure en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les organisations productives présentes sur le territoire national (cad : valeur de la production – conso. Inter.)

2) Quels sont les deux grands facteurs de production nécessaires à la création de valeur ajoutée ?

Le travail et le capital

3) Qu'est-ce qu'un patrimoine ? Donnez des exemples.

Le patrimoine désigne l'ensemble des actifs (richesses susceptibles de procurer un revenu ou une plus-value) possédés par un individu. Il se compose essentiellement de richesses

financières (ex : un compte épargne, un portefeuille d'actions, etc.) ou immobilières (logement, terrain, etc.)

4) Qu'est-ce qu'un revenu primaire ? (ou revenu de facteur de production)

Revenus primaires : revenus versés aux agents économiques en contrepartie de leur participation à la production.

5) Quels sont les 2 grands types de revenus primaires présentés dans le document ?

Les salaires qui rémunèrent l'apport de travail et les profits (ou revenus de la propriété) qui rémunèrent l'apport de capital (ou de patrimoine) : le loyer perçu pour la location d'un logement ou le dividende reçu pour la possession d'actions.

6) Pourquoi certains revenus primaires sont-ils qualifiés de « mixtes » ?

Pour certains travailleurs, il est difficile de distinguer l'apport de travail et l'apport de capital dans la création de valeur ajoutée : c'est le cas du médecin à son compte qui génère son revenu à la fois de son travail et de son patrimoine ou de son capital (son cabinet et ses équipements). De même pour les agriculteurs exploitants ou les commerçants.

Synthèse :

1) Schéma récapitulatif : Facteurs de production (capital / Travail) → valeur ajoutée → Revenus primaires (Profit ou EBE ou revenus de la propriété / Salaires + Revenus mixtes)

2) Distinction revenu/patrimoine et flux/stock : le patrimoine est un stock de richesses que l'on possède à un moment donné (par exemple, une somme d'argent sur un compte épargne, un logement) alors que le revenu est un flux de richesse obtenu par une personne au cours d'une période donnée (par exemple un salaire ou un loyer perçu mensuel).

Compte tenu de la diversité des sources de revenu, les économistes adoptent cette définition : un revenu est ce qu'un agent peut dépenser au cours d'une période sans s'appauvrir (cad sans céder une partie de son patrimoine ou sans s'endetter)

Remarque : Le patrimoine peut générer un flux de revenu (ex : un loyer)

Document 2 : Composition du revenu primaire des ménages en France en 2010

(en milliards d'euros)

Rémunération des salariés (salaires bruts et cotisations employeurs)	1 039,2
Revenus de la propriété (ou EBE)	280,0
<i>Dont :- Loyers tirés de la location de logements</i>	154,5
<i>- Intérêts, dividendes, et revenus des terrains et gisements</i>	125,5
Revenus mixtes	119,4
Revenus primaires	1 438,6

Source : INSEE, Comptes nationaux (site internet)

1) Calculez la part relative des salaires, des revenus de la propriété et des revenus mixtes dans l'ensemble des revenus primaires des ménages en France en 2010 et faites une phrase précisant le sens de chacun de vos résultats.

Salaires : 72,2%

Propriété : 19,5%

Mixtes : 8,3%

2) Quel est la source de revenu la plus importante pour l'ensemble des ménages ?

Les salaires constituent la plus grande part du revenu primaire des ménages.

2) Le mécanisme de redistribution et les revenus de transfert

Document 3 : Du revenu primaire au revenu disponible

Les revenus primaires des ménages ne correspondent pas exactement à ce dont ils peuvent disposer pour consommer ou pour épargner. Les ménages ont d'abord l'obligation de payer des impôts, ce qui vient limiter leurs revenus. Ensuite, ils doivent verser des cotisations sociales et ils reçoivent en contrepartie des prestations sociales (retraites, remboursement de soins médicaux, etc.). Les prestations sociales constituent les revenus de transfert reçus par les ménages pour les couvrir contre des risques sociaux dont ils ne sont pas responsables et qui conduisent à une perte de revenus (maternité, accident du travail, vieillesse, etc.). L'Etat et la Sécurité sociale modifient donc la répartition des revenus primaires. Leur action correspond au processus de redistribution qui permet de passer du revenu primaire des ménages à leur revenu disponible.

Source : J.-Y. Capul et O. Garnier, Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales, Hatier, 2011.

1) Donnez des exemples de revenus de transfert.

Pension de retraite, allocation-chômage, allocation familiale, indemnité en cas d'accident du travail, etc.)

2) Quelle est la principale différence entre un revenu primaire et un revenu de transfert ?

Les seconds sont versés par l'Etat ou les organismes de sécurité sociale et ne rémunèrent pas une participation à la production.

3) Comment les revenus de transfert sont-ils financés ?

Par le biais des impôts et des cotisations sociales

à préciser éventuellement : Les impôts sont versés à l'Etat pour financer les services de l'Etat (traitement des fonctionnaires, entretien ou construction d'infrastructures publiques) ; Par exemple l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation. Les cotisations sociales sont versées aux organismes de sécurité sociale pour financer les prestations sociales (par exemple pension de retraite, allocation-chômage).

4) A qui sont-ils versés ?

Le plus souvent aux individus qui subissent des risques sociaux les plaçant dans l'incapacité totale ou partielle d'avoir une activité productive (chômage, vieillesse par exemple). Ou pour réduire la charge financière qui pèse sur eux lorsqu'ils subissent ces risques (exemple du remboursement des soins médicaux)

5) Pourquoi parle-t-on de redistribution ici ?

Parce qu'il s'agit de prélever des ressources sur les revenus primaires (par le biais d'impôts et de cotisations sociales) et à les reverser sous forme de revenus de transferts. Par le biais de transfert, il y a donc une redistribution des revenus primaires. Par exemple, dans le cas d'une pension de retraite, il y a un transfert de revenu de l'actif occupé vers le retraité.

6) Complétez le schéma ci-dessous qui permet de passer du revenu primaire au revenu disponible.

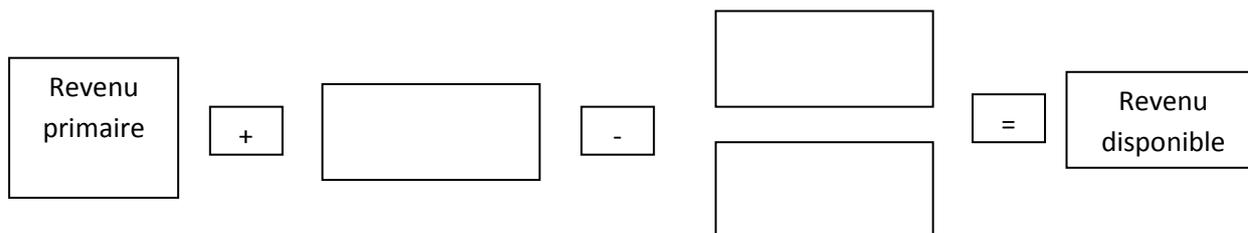


Schéma de synthèse : De la répartition primaire à la répartition secondaire des revenus

Répartition primaire des revenus	Champ de la redistribution		Répartition secondaire des revenus (après transferts)
Revenus primaires (ou revenu avant redistribution) (salaire, profit et revenus mixtes)	-	+	Revenu disponible
	Impôts	Revenus de transfert (prestations sociales)	
	Cotisations sociales		

B. L'effet de la redistribution sur la répartition des revenus

Document 4 : Les revenus avant et après redistribution En France en 2008

Montant moyen (en euros annuels) par équivalent adulte

	Quintiles ¹ de niveau de vie avant redistribution					Ensemble de la population
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
Revenu avant redistribution (A)	<u>7 200</u>	15 200	20 870	27 770	53 760	<u>24 960</u>
Cotisations sociales redistributives (<i>famille, logement, CSG hors-maladie et CRDS</i>)	- 560	- 1 260	- 2 090	- 2 980	- 5 640	- 2 510
Impôt sur le revenu (<i>y compris crédit d'impôt et prime pour l'emploi</i>)	150	120	- 210	- 860	<u>- 5 040</u>	- 1 170
Taxe d'habitation	- 50	- 180	- 290	-380	-550	-290
Prestations familiales ²	1 570	880	790	610	470	860
Aides au logement	1 190	240	50	20	10	300
Minima sociaux ³	1 100	200	70	50	20	290
Revenu disponible (B)	10 600	15 200	19 190	24 230	<u>43 030</u>	22 440
Taux de redistribution (B -A)/A	<u>47,2%</u>	0,0%	- 8,0%	- 12,7%	- 20,0%	- 10,1%

Champ : Individus vivant dans un ménage dont le revenu net est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après F. Marical, *Les mécanismes de réduction des inégalités de revenus en France en 2008*, INSEE, Portrait social, 2009.

Note de lecture :

¹ Les quintiles répartissent la population en 5 parts égales de 20% en fonction d'un critère sur la base d'un classement croissant. Ici la population est classée en 5 parts égales de 20 % allant de la part ayant le plus faible niveau de vie jusqu'à celle ayant le plus haut niveau de vie. Le 1^{er} quintile

représente donc les 20% d'individus ayant le plus faible niveau de vie avant redistribution. Le 5^{ème} quintile représente les 20% de la population ayant le plus fort niveau de vie avant redistribution. Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quintiles représentent les parts de population intermédiaires.

² Allocations familiales, allocation pour parent isolé, allocation de rentrée scolaire par exemple.

³ Revenu minimum d'insertion, minimum vieillesse, allocation pour adulte handicapé par exemple.

Lecture du tableau :

1) Faites une phrase expliquant le sens des données soulignées

7 200 : Avant redistribution, les 20% d'individus ayant le plus faible niveau de vie ont un revenu moyen égal à 7200 euros en 2008 en France selon l'INSEE.

24 960 : Le revenu moyen avant redistribution d'un individu en France s'élevait à 24 960 euros en France en 2008, selon l'INSEE.

- 5040 : Les 20% d'individus ayant le plus haut niveau de vie avant redistribution ont payé en moyenne 5 040 au titre de l'IR.

43 030 : Les 20% d'individus ayant le plus haut niveau de vie avant redistribution revenu disponible égal en moyenne à 43 030 euros en 2008 en France selon l'INSEE.

47,2% : Le RD des 20% des ménages ayant le plus faible niveau de vie avant redistribution est supérieur de 47,2% à leur revenu avant redistribution. Ou la redistribution a permis d'augmenter de 47,2% le revenu des 20% d'individus ayant le plus faible niveau de vie.

2) Relevez dans le tableau et classez ce qui correspond à un impôt ou à une cotisation sociale et ce qui correspond à une prestation sociale.

Analyse du tableau :

3) En utilisant (et en comparant) les données du tableau, montrez l'impact de la redistribution sur la répartition des revenus en France en 2008.

On voit que les 20% d'individus ayant le plus haut niveau de vie ont vu leur revenu baisser de 20,0% du fait de la redistribution. On peut en déduire qu'ils ont davantage contribué que bénéficié des revenus de transfert.

En revanche pour les 20% d'individus les plus modestes, la redistribution a permis d'accroître leur revenu de 47,2%. Ils ont donc bénéficié des revenus de transferts au-delà de leur contribution à ces derniers.

La redistribution a donc permis un transfert de revenus des mieux rémunérés vers les moins bien rémunérés.

4) a) A l'aide d'un coefficient multiplicateur, mesurez l'écart de revenu avant redistribution entre le 1^{er} et le 5^{ème} quintile. Faites une phrase avec votre résultat.

= 6,5. Avant redistribution, les 20% d'individus ayant le plus haut niveau de vie ont un revenu moyen 6,5 fois plus grand que les 20 % d'individus ayant le plus faible niveau de vie.

b) A l'aide d'un coefficient multiplicateur, mesurez l'écart de revenu après redistribution entre le 1^{er} et le 5^{ème} quintile. Faites une phrase avec votre résultat.

= 4,1. Après redistribution, les 20% d'individus ayant le plus haut niveau de vie ont un revenu moyen 4,1 fois plus grand que les 20 % d'individus ayant le plus faible niveau de vie.

c) Que pouvez-vous en déduire quant à l'impact de la redistribution sur les écarts de revenu en France ?

On voit que l'écart de revenus entre les 20% ayant les plus hauts niveaux de vie et les 20% ayant les plus faibles niveaux de vie s'est réduit du fait de la redistribution. La redistribution a donc permis de réduire les écarts de revenus.

Conclusion générale :

La participation à la production génère des revenus primaires pour les ménages (salaires, profits (ou EBE) et revenus mixtes. On parle alors de répartition primaire des revenus.

L'Etat (et les organismes de sécurité sociale), par le biais des transferts sociaux, met en place un mécanisme de redistribution et modifie cette répartition primaire des revenus. Ainsi, les ménages payent des impôts et des cotisations sociales et reçoivent des revenus de transfert. Après prise en compte de ces transferts, on aboutit au revenu disponible des ménages (que l'on peut qualifier de revenu après redistribution) qui sera utilisé pour la consommation ou l'épargne. On parle alors de répartition secondaire des revenus.

Le mécanisme de redistribution a 2 objectifs distincts mais interdépendants : 1) prendre en charge de manière collective la gestion des risques sociaux, par exemple avec la prise en charge de soins médicaux, le versement de pensions de retraite, d'allocation chômage, etc. ; 2) réduire les inégalités de revenus et lutter contre l'exclusion et la pauvreté (RMI ou RSA, API, minimum vieillesse, etc.)